



**Procès-verbal de la réunion de Gaillemarde
27 mars 2018**

Présents : Christophe Dister, Bourgmestre
Josiane Fransen, Echevine
Isabelle Hinderyckx, Echevine
Didier Van Den Brande, Echevin
Robert Lefebvre, Echevin
Jean Marie Caby, Président du CPAS
Véronique Gontier, agent communal

Monsieur Christophe Dister ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Tableau de bord 2017
2. Travaux Drève de la Ramée
3. Piste cyclable Chemin de Gaillemarde
4. Poste et maison Brunelle
5. Projet de la place communale
6. Projet des anciennes papeteries
7. VOS QUESTIONS.

Afin de préparer au mieux les réunions, les habitants ont la possibilité d'envoyer leurs questions avant la réunion. Celles-ci seront reprises par thème en fin de procès-verbal.

Le PV des réunions est accessible sur le site internet de la Commune, après chaque réunion, ainsi qu'un tableau reprenant l'évolution, le suivi des demandes des citoyens (onglet « Vie pratique » - « Réunion de quartier »).

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'agent traitant, Madame Véronique Gontier, 02/634.30.90 – veronique.gontier@lahulpe.be.

1. Tableau de bord 2017

<u>Mobilité</u>	
Accès au ring par le Chemin du Pachy	attente réponse de Waterloo
Mise en circulation locale du hameau	Difficultés mais le projet avance
Casse vitesse à placer	Fait
Bollards à remplacer	Reste qq l en plastique à remplacer commande en cours
Stop carrefour Che de Gaillemarde /Warché	pas possible
Zones 30 : marquage au sol et panneaux	fait
<u>Travaux</u>	
Nettoyage des avaloirs Rue C. Delpierre	fait tous les 3 mois
Casse vitesse rue C. Delpierre, cassé	Réparé le 23/3/2018
Fauchage après le pont, Promenade du Val d'Argent	fauchage tardif 1x/an
<u>Mobilier urbain</u>	
l panneau valve supplémentaire	Fait et placé en 2017.

Certains riverains ont le sentiment que les demandes ne sont pas réalisées tel que demandé.
L'Echevin des Travaux organise le jeudi 29 mars 2018 une réunion sur place pour fixer ce qu'on va faire car les avis des riverains sont divergents.

2. Travaux Drève de la Ramée

Dossier important.

Réunion prévue avec le Ministre président Monsieur Borsus et le Ministre René Collin pour trouver un accord sur le financement de la voirie : le 10/4/2018.

Beaucoup de bus roulent vers le parking de la fondation Folon. La voirie est très endommagée. C'est une voirie communale, vers le domaine régional Solvay.

Une partie de champ jouxtant la voirie sera exproprié pour permettre les travaux.
Travaux prévus dans le courant 2018.

3. Piste cyclable au Chemin de Gaillemarde

La Commune est en attente du retour du géomètre. Les travaux sont prévus pour 2018.
Axe du domaine Solvay vers le Chemin de Gaillemarde, création d'une piste cyclable.
Piste en dolomie, aménagement piétons et vélos.

4. La Poste et la maison Brunelle

La maison Brunelle achetée par la Commune a été désamiantée mi mars.

Elle devrait être intégrée au projet de la poste :

- Mise en vente du site
- Réhabilitation du site sous le prisme de la durabilité, services de proximité, logements moyens, antenne scolaire, parking, lieux de convivialité (projet intergénérationnel).

La Commune organisera un concours pour faire participer les citoyens à l'élaboration du projet.

L'objectif vise à redessiner le centre de la commune, à le verdurer.

NB le demi-tour de l'actuelle poste restera en place une attention particulière sera apportée au magnolia devant le bâtiment de la Croix Rouge, lors des travaux.

5. Place communale

Appel à projets visant à « améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes » - Ministre V. Debue

Réflexion menée de concert avec les groupes Smart village, la commune et la Fabrique d'église.

Place communale – pourtour de l'église, le but est d'améliorer la convivialité, la mobilité et l'accessibilité à tous, la redynamisation des activités commerciales et résidentielles, la propreté.

Un appel sera fait à un bureau d'étude

6. Anciennes papeteries

Etapas du projet :

Réaffectation du site en logement – situation juridique complexe.

Développer un autre type d'habitat qui correspond aux besoins de la population.

Révision du plan de secteur d'initiative communale, procédure en cours.

Zone destinée à l'urbanisation à maîtriser – environ 20.000 m².

Considérations économiques, sociales, environnementales et de mobilité à prendre en compte.

Analyse dans un plan global de développement communal.

Révision du schéma de structure.

7. Evènements

- Chasse aux œufs le 2 avril.
- Cœur d'artistes & Festival de l'artisanat et de la création le 21 avril.
- Smart day le 24 juin.
- Coupe du monde, activité organisée par le foot.

VOS QUESTIONS

1. Circulation cycliste à la Promenade du Val d'Argent, danger
A réfléchir, Monsieur Lefebvre.
2. Possibilité de supprimer le sens interdit Chemin des Garmilles/Promenade Val d'Argent, ou dérogation riverains ou casse vitesse avec miroir ?
Pour le N°16, Monsieur Dister se rend sur place.
3. Gaz à Gaillemarde ? Quand ? Coût trop élevé, pas possible.
4. Plan de contournement du centre car bouchons : pas de plan, un plan mobilité va être confié à un bureau d'étude.
5. Fournir une clé des 2 valves à Madame Rollin, à transmettre au service technique communal.
6. Trous et marquage vélo effacé sur la voirie reliant le hameau à la Chaussée de Louvain : la piste cyclable va être réalisée.
7. Présence d'un container à bateau dans un jardin, autorisé ? Oui, Monsieur Dister interroge à nouveau le service urbanisme.
8. Faire le point sur le projet de piscine communale :
Le plan financier sera envoyé à Monsieur Coppieters.
Les travaux commencent après les vacances de Pâques. Il s'agit d'un projet à la taille de la Commune. Il est géré par la régie communale autonome. Le projet devrait se terminer en 2020. La future piscine communale jouxtera l'actuel centre sportif, elle va s'intégrer au bâtiment existant en étant un lien entre le centre sportif et le tennis. Aucune perte de stationnements car suite à la réaffectation du site "Kodak" situé en face, +/- 120 places de parking seront réservées pour le centre sportif.

Le projet de piscine comportera deux niveaux : un niveau avec la piscine, un niveau avec notamment salle de danse, salle de fitness. Les dimensions de la piscine : 16m L x 6m l. La piscine va permettre des cours de natation pour les élèves des écoles, pas de bassin de compétition, aquagym, bébés nageurs, fitness, hydrothérapie...

Ce projet a pour objectif d'être supportable financièrement en réduisant au maximum deux postes de coûts les plus importants dans la gestion d'une piscine c-à-d le personnel et l'énergie.

Une piscine de moins de 100m² (notre cas) ne nécessite pas de maître-nageur en permanence. Les énergies renouvelables telles la cogénération seront utilisées. Un maximum de subsides sera également rassemblé : subsides provinciaux (accord reçu) et subsides régionaux, contacts en cours.

Ce projet ne pèsera pas lourd sur les finances communales (car subsides, pas de maître-nageur en permanence et énergie renouvelables), il est à l'étude depuis des années, et permettra une économie estimée à 40.000€ en termes de transport des classes scolaires vers des piscines situées hors de la Commune.

9. Navette bus : cout pris en charge par la Commune ? Taux de remplissage ?
Le Proxibus est un bus mis à disposition par la TEC comprenant assurance, entretien, le chauffeur est communal, nous prenons en charge les pleins et les petites réparations.
Pour le taux de remplissage, nous n'avons pas assez de recul pour évaluer.
10. Possibilité de diminuer le prix du parking SNCB pour stationnement occasionnel ?
Pas possible.
11. Carte riverain dans la zone bleue derrière la gare pour les habitants de Gaillemarde ?
Pas possible.
12. Demande d'une poubelle publique sur le place de Gaillemarde ?
A planifier quand il y aura du budget.
13. Arbre coupé sur la place, il était mort.
14. Better Street, suivi des demandes ?
¼ non clôturés, le nécessaire sera fait.
15. Difficultés pour bus et camion de prendre le tournant de la rue du Moulin, les camions avec gros tonnages sont interdits, sinon le passage est ok, car le camion poubelle passe pour la collecte.
16. Boîte à livres ? Madame Christel Fracotte s'en occupe.
17. Sécurité des usagers faibles au Chemin des Garmilles, quid de la création d'un sentier le long de la prairie Vlassak ? Monsieur Dister se rend sur place.
18. Non respect de la zone 30 au Chemin des Garmilles, un aménagement est prévu et des contrôles.
19. Réhabilitation du site pétanque, planifié. Aménagement une petite plaine de jeux ? le quartier n'est pas d'accord.
20. Demander à la poste une nouvelle boîte aux lettres, écrire à la poste.
21. Enfouir les bulles à verre : demander prix et devis.
22. Comme pas de navettes de bus gratuits, quid des vélos électriques partagés ? prévus en juillet/août.
23. Enlever les plots en plastique du rétrécissement du Chemin des Garmilles, planifiée, plots commandés.
24. Nids de poules Chemin des Garmilles, l'Echevin des travaux s'en occupe.

Monsieur Dister clôture la séance,

Pour le Collège Communal,
Christophe Dister.